

Ensemble, continuons pour Igny



ÉLECTIONS MUNICIPALES / 9 ET 16 MARS 2008

Bilan de mandat



Françoise RIBIERE

Il y a maintenant sept ans, vous nous avez fait confiance en votant pour la liste *Vivre et Agir à Igny* lors des élections municipales de mars 2001.

Le projet que nous présentions alors était l'émanation des rencontres que nous avons eues avec les associations et les habitants.

Vous connaissez l'équipe que j'ai eu le plaisir d'animer pendant ces sept années, vous la rencontrez régulièrement sur le terrain.

Lorsque nous comparons les propositions de notre programme de 2001 à la somme des réalisations en 2007, nous nous réjouissons d'avoir pu tenir la grande majorité de nos engagements, et ceci malgré le désengagement progressif de l'Etat.

Nous sommes néanmoins conscients que certains points de notre action sont à parfaire, à approfondir, à retravailler. Ce sera l'un des objectifs de notre programme.

Les pages qui suivent font le bilan de notre action. Jugez-en vous-même.

Fidèlement,
Françoise RIBIERE

Les élus de la majorité municipale

Françoise Ribière
Pierre Picot
Pierre Salinier
Françoise Saint-Hilaire
Jean-François Rimbert
Sabine Rocher
Raffi Ohannessian
Georges Landois
Éric Marchand
Éric Lombard
Anne Fernoux
Catherine Beautems
Gérard Bécu
Michel Lopin
Michèle Picot
Lucette Leroux-Caron
Christiane Venet
Joseph Schoreisz
Philippe Purenne
Pascal Mollet
Maud Ribière
Paola Martins

Les grandes dates

Juin 2001. Réaménagement de la place Stalingrad (place de la Ferme)

21 Juin 2001. 1^{ère} Fête de la musique à Igny

Novembre 2001. Consultation sur l'intercommunalité

Mai 2002. 1^{er} Printemps de l'environnement

Septembre 2002. Agrandissement du restaurant scolaire Charles-Perrault

Octobre 2002. Création des six conseils de quartier

Janvier 2003. Création de la communauté d'agglomération du Plateau de Saclay (CAPS)

Avril 2003. 1^{ère} réunion du conseil municipal des enfants (CME)

Octobre 2003. 1^{ère} Fête de la science

Décembre 2003. Ouverture du square des Brûlis

Janvier 2004. Travaux de la rue Gabriel-Péri
1^{ère} plaquette "Saison culturelle"

Mai 2004. Rond-point de Villegenis

Septembre 2004. Inauguration du skate park

Octobre 2004. Ecole Jean-Baptiste-Corot : rénovation, restaurant scolaire et centre de loisirs maternel

Avril 2005. Début de la rénovation de la rue du Moulin

Mai 2005. Inauguration du centre de loisirs primaire Jules-Verne

Mai 2005. 1^{ère} Fête du sport

Septembre 2005. Rénovation et agrandissement du collège Emile-Zola

Janvier 2006. Rénovation de la rue Carnot

Janvier 2006. Lancement du site internet de la Ville

Mai 2006. Inauguration des cheminements du Picotois

Mai 2006. Rénovation de la rue Pierre-Lescot

Mars 2007. Première rencontre des sports

Septembre 2007. Début des travaux du troisième gymnase

Décembre 2007. Inauguration des rond-points Bellevue et Kennedy

Les enfants *remis au cœur de nos priorités*

La petite enfance

En raison du continuel désengagement financier de l'État, Igny ne peut offrir que 90 places de **crèches**. Cela représente, néanmoins, une place pour 100 habitants, ce qui est bien supérieur à la moyenne de l'Île-de-France.



Nous avons amélioré la qualité de l'accueil et de la prise en charge des enfants par des formations dispensées au personnel de la crèche.

Nous avons rétabli la possibilité pour les parents d'inscrire leurs enfants seulement 4 jours par semaine.

Le Relais Assistantes Maternelles, R.A.M. est également mis à disposition des parents par la Ville. C'est un lieu d'échange, d'écoute et d'informations destiné aussi aux assistantes maternelles et aux enfants.

Les écoles

Des écoles mieux entretenues : depuis 2001, nous avons consacré en moyenne **135 000 € par an**, pour améliorer les conditions d'accueil des 1 150 enfants des écoles publiques d'Igny.

Répondant à la demande des parents, **nous avons décidé l'extension du groupe J-B-Corot**. Les 760 m² créés ont permis l'ouverture de trois classes supplémentaires, deux nouvelles salles de restauration et un centre de loisirs maternel.

Coût : 1 560 000 €.



Compléter les activités scolaires

Nous avons créé et financé l'**opération «Coup de pouce»**, qui apporte un soutien scolaire, en lecture et mathématiques, aux élèves de primaire qui en ont besoin, Des **éducateurs sportifs municipaux** encadrent les élèves en cours d'éducation physique et un **intervenant spécialisé** anime des **ateliers musicaux**.

En 2002, nous avons équipé toutes les écoles publiques de salles informatiques.

Les photocopieurs ont tous été renouvelés.

Restauration scolaire

En 2002, le **restaurant Charles-Perrault** a été entièrement refait et agrandi.

Coût : 270 000 €.

Le **nouveau self de J-B-Corot** élémentaire permet une sensibilisation des élèves sur le choix et la quantité des aliments qu'ils prennent, ainsi que de mieux organiser leur repas.

Le périscolaire

Centres de loisirs refaits à neuf

Répondant à une demande des parents très ancienne, nous avons construit le centre de loisirs élémentaire Jules-Verne (coût : 1 400 000 €) ainsi que le Centre de loisirs maternel dans l'extension J.B.-Corot.

Nous permettons désormais aux parents de fixer librement la durée de l'inscription dans ces centres de loisirs, pendant les vacances scolaires.



Des animations durant les vacances

Nous avons créé des **activités culturelles et sportives** en complément des animations, déjà proposées, aux jeunes de 3 à 15 ans, pendant les vacances.

Par ailleurs, nous proposons également aux familles une **palette plus diversifiée de séjours d'été**.

Un collège entièrement réhabilité

Nous avons obtenu du Conseil général la **réhabilitation du collège Emile-Zola**. Ses élèves bénéficient d'un nouveau restaurant, de salles de classes renouvées, d'un nouveau CDI et d'un grand hall d'entrée.

Jeunesse

Nous nous sommes donné les moyens d'avoir une politique envers la jeunesse, réellement efficace, en créant deux postes :

- un éducateur sportif
- un animateur jeunesse

Nous avons par ailleurs renforcé la coordination avec tous les partenaires (club de prévention, la Maison de la jeunesse et de la culture -MJC-).

Nous avons fait des efforts constants pour **redynamiser la MJC** et lui apporter les aménagements nécessaires à ses activités.

Les travaux effectués depuis 2001 s'élèvent à **150 000 €** dont **le studio de répétition**.

Ce studio accueille aujourd'hui une douzaine de groupes.

L'EPNE, (établissement public numérique essonnien), est doté de 15 ordinateurs. Des animateurs sont là pour initier tous les Ignissois qui le désirent. Ils peuvent aussi encadrer et aider les jeunes pour leur recherche d'emploi.

L'EPNE offre aussi des initiations à la Musique Assistée par Ordinateur, arts graphiques et montage vidéo.

Le skate park

Les jeunes skateurs ignissois en rêvaient, nous l'avons réalisé.

En 2004, un skate park a été ouvert près de la MJC.

Coût : 71 000 €.



Sport



Des équipements sportifs de qualité

En plus de ses trois terrains de sport, Igny dispose de deux gymnases, de deux terrains de proximité, d'un skate park, d'un court de tennis couvert et de cinq courts extérieurs et de deux boulodromes. Nous nous attachons à mettre en conformité et à rénover progressivement ces équipements.

Coût : 750 000 € depuis 2001.

Le monde sportif à Igny compte près de 2300 licenciés. Depuis notre arrivée, **les subventions aux 16 clubs sportifs ont augmenté de 20 %**, passant de **115 000 € à 150 000 €**.

En lien avec l'Office municipal des sports, nous mettons également à la disposition des clubs les moyens logistiques et le matériel nécessaires à l'organisation des tournois et des manifestations sportives.

Nous avons lancé la construction d'un troisième gymnase mitoyen au COSEC Marcel-Cerdan, pour répondre aux besoins des sportifs et des élèves.

Coût : 3 100 000 €.

Dès notre arrivée, nous avons dû, pour des raisons de sécurité, **reconstruire le club-house du stade Jean Moulin**.

Nous avons organisé en 2007 **la première Rencontre des sports**. Elle a permis aux élus, aux représentants de l'OMS, des clubs et des institutions territoriales (Département, CAPS...) de débattre des enjeux du monde sportif locale et de dialoguer sur les besoins futurs des associations sportives.

Un environnement à respecter Un urbanisme pour et avec tous



Les Bois

Nous avons complété l'achat de parcelles des Bois de la Normandie et des Bois Brûlés. Nous avons mis en place le parcours de santé aux Bois Brûlés.

L'éducation à l'environnement

Elle doit commencer tôt, nous avons donc voulu participer à l'opération «**Essonne verte, Essonne propre**». Les élèves et les familles donnent, chaque année, deux matinées pour le nettoyage des Bois Brûlés et de la Normandie.

Nous avons voulu **sensibiliser les enfants du centre de loisirs à la protection de l'environnement** par l'installation au centre Jules-Verne d'un toit végétalisé, d'une récupération d'eau pluviale et d'un chauffe-eau solaire.

Nous avons mis en place une concertation renforcée en amont avec les utilisateurs

Nous avons pris en compte des critères de Haute qualité environnementale **dans la construction des nouveaux équipements** : le centre de loisirs Jules-Verne, l'extension de l'école J.B.-Corot et le troisième gymnase.

Nous avons aussi appliqué cette forme de concertation au projet privé de l'immeuble de la rue Pierre-Lescot.

Faire du Plateau de Saclay un territoire durable

Nous avons voté la sauvegarde de **2300 hectares d'espaces agricoles et naturels d'un seul tenant**.

C'est pourquoi les élus d'Igny ont voté en conseil municipal du 31 janvier 2007 un **avis défavorable** au projet de l'OIN et **ont réaffirmé le rôle essentiel que les élus locaux des communes et de la CAPS devaient tenir dans tout projet d'avenir**. Le conseil a également réaffirmé **son opposition au projet d'autoroute A126 voulu par l'Etat**.

Nous avons participé et pesé par des échanges et délibérations sur le projet de **PLU de Palaiseau**. En conséquence, pour le Haut Pileu, les eaux pluviales et usées ne s'évacueront pas sur Igny, le nombre de logements a été diminué de moitié (250 au lieu de 500)

dans le projet final et une continuité forestière entre le Bois de la Normandie et la forêt domaniale de Palaiseau a été acceptée.

La nature dans la ville

Notre ville a reçu le **5^e prix du concours départemental des villes fleuries**. Ceci grâce au travail des agents communaux des espaces verts.

Soucieux d'offrir aux Ignysois des jardins publics à l'écart de la circulation, nous avons créé un **square rue des Brûlés**, celui de l'**allée Jacques-Cartier** a été équipé de nouveaux jeux.



La **création de jardins familiaux** fait partie des demandes des Ignysois. Nous avons lancé une étude pour définir sur la ville les sites les plus adaptés à leur implantation. Nous avons également soutenu le SIAVB dans l'acquisition de parcelles qui vont être aménagées à des fins de loisirs et de détente près du **Bassin des Damoiseaux**.

Nous avons poursuivi le **programme de mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et usées**, 600 à 800 mètres par an. Là encore, l'objectif du développement durable nous a motivés :

- pour l'écosystème, en évitant tout rejet dans le milieu naturel,
- pour le budget de la commune, en économisant sur le coût du retraitement des eaux,
- pour le cadre de vie des Ignysois en offrant simultanément l'occasion de rénover la voirie.

Au terme d'une concertation avec les habitants, nous avons voté un **schéma de circulations douces** visant à développer une véritable alternative à la voiture, dans notre commune.



Revitalisation du bourg

Le centre bourg, trop longtemps délaissé, a été l'objet d'attention. Nous avons souhaité revitaliser le quartier à travers la **rénovation des rues Gabriel-Péri, Carnot et du Moulin** en donnant la priorité aux piétons.

Dans la continuité, avec la CAPS, nous avons lancé l'**étude de l'aménagement de l'avenue de la Division Leclerc**, axe essentiel d'accès à la gare.

Coût : 1 500 000 €.

Nous avons créé une **zone bleue** pour permettre la rotation des véhicules et faciliter les achats chez les commerçants.

Attachés au commerce local et à son maintien dans notre ville, **nous nous sommes opposés à la transformation des commerces en logement** sur la rue Gabriel-Péri.

A notre demande, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne a réalisé une étude pour un **projet de redynamisation du commerce local**.

Aménagement du quartier de la ferme

Pour augmenter le nombre de places, le **stationnement sur l'ensemble de la place de Stalingrad** a été redéployé, dès 2001, et celle-ci a été mise en zone bleue en 2007.

Afin d'être en harmonie avec la zone piétonne et commerçante de la place, **la rue Pierre-Lescot a fait peau neuve**, entre la rue de la Source et l'avenue de la République.

Coût : 575 000 €.

Quartiers

Depuis 2002, nous avons lancé un **important programme de réfection** de chaussées et de trottoirs, de sécurisation des circulations automobiles et piétonnes, ou encore d'éclairage public dans les quartiers.

Ce retard d'entretien étant important, nous avons donc été contraints d'étaler ces investissements sur plusieurs années.

Des déplacements sécurisés

La sécurité des élèves et de leurs parents a été l'une de nos priorités. Deux agents contractuels sécurisent la traversée de l'avenue Joliot-Curie et de l'avenue de la République. **Les abords des écoles ont été réaménagés.**

Coût : 70 000 €.

Initié par le conseil municipal des enfants et porté par de nombreux acteurs locaux, le **dispositif Pédibus** prévoit l'accompagnement à pied des jeunes Ignissois entre le domicile et l'école, encadrés par des parents bénévoles. Expérimentée avec les élèves de Jules-Ferry, la démarche s'appuie sur un mode de déplacement urbain à la fois écologique et sécurisé.



Nous avons réalisé **des tronçons de pistes cyclables** : Lovenich, Picotois, Sablons. Le schéma local des circulations douces prévoit à terme qu'elles soient reliées entre elles et en liaison avec celles de la CAPS.
Coût : 210 000 €.

Afin de fluidifier et de sécuriser la circulation, nous avons aménagé **les rond-points de Villegénis et de Bellevue**,

Coût : La Vallée : 423 000 €.

Bellevue : 1 350 000 €.

Une culture *pour tous* une vie associative *encouragée*

Culture

Nous avons mis en place **une véritable politique culturelle avec une programmation annuelle** (spectacles, conférences, expositions, video-cinéma), en mettant en synergie tous les acteurs culturels et en soutenant la vie associative.

Nous sommes fiers d'avoir créé :

- La **Fête de la musique**, en partenariat avec les groupes musicaux locaux,
- La **Fête de la science**, avec une très forte participation des enfants,
- Les **Arts de la rue**,
- La **plaquette culturelle trimestrielle**.

L'École de musique a été **redynamisée et diversifiée** par :

- L'accès au plus grand nombre à la musique et à la danse (420 élèves),
- Le renforcement des partenariats,
- La création de cours de musique dans les écoles par un professeur spécialisé,
- La création de la pratique collective dans plusieurs disciplines, avec la mise en place de 3 orchestres juniors, 3 chorales et divers ensembles,
- L'ouverture de l'école aux musiques actuelles et à la musique assistée par ordinateur.

Nous avons développé **la bibliothèque** en nous appuyant sur un renforcement des partenariats et des achats de documents toujours plus importants.

Nous avons rétabli l'inscription et le prêt des documents gratuits.

Vie associative



102 associations sont actives à Igny, dont 17 créées depuis 2001. La plupart participent au Forum des associations organisé par la maison des associations Ignissoises.

Les bénévoles du comité d'animation sont les chevilles ouvrières des manifestations festives de la ville. Ces bénévoles, avec ceux des autres associations et le concours des services municipaux, permettent le succès de ces manifestations.



Une ville attentive à tous et à chacun

Solidarité

Le Centre communal d'action sociale (CCAS), au-delà des aides financières, assure la prise en charge et le suivi des habitants les plus démunis en tenant compte de leur parcours et de leurs conditions de vie.

Nous avons développé un partenariat très étroit avec les assistantes sociales de secteur.

Nous avons renforcé les liens avec les associations du secteur social qui jouent un rôle d'alerte et de soutien auprès des personnes en difficulté.

Depuis 2003, nous participons avec Palaiseau et Villebon au fonctionnement de l'épicerie sociale "l'Etape". 40 familles ignissoises sont prises en charge par cette structure qui leur permet d'acheter des denrées alimentaires et de bénéficier d'un suivi social.

Pour nos anciens, la première demande est de pouvoir rester le plus longtemps possible chez elles, l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) le permet.

Nous leur proposons un service d'aide à domicile : 4 500 repas leur sont portés et plus de 20 000 heures sont effectuées par les aides ménagères.

Nous organisons des animations pour rompre leur isolement, en plus des rendez-vous traditionnels, tels que le banquet et la sortie des anciens.

Nous participons à «la Semaine bleue», en organisant spectacles et moments de jeux, qui se poursuivent

durant l'année autour des thés dansants, «talents d'Igny», et du club de jeux de sociétés de la RPA.

Tous les élu(e)s vont à la rencontre de leurs aîné(e)s au moment de Noël, pour leur offrir un colis.

Nous pratiquons la générosité au delà d'Igny, par des aides votées, par exemple pour les sinistrés de l'usine AZF, pour les populations victimes du tsunami et en soutenant l'action d'associations engagées auprès des pays du Tiers monde.

Nous avons commencé à adapter notre ville pour faciliter les déplacements des personnes handicapées. (abaissement de trottoirs et pose de dalles podotactiles, emplacements réservés).

Des bus pour se déplacer

Le car municipal permet aux personnes âgées de se rendre au marché de Gommonvilliers le jeudi matin, ou à celui du Bourg et au cimetière le samedi matin.

Les repas de rue ou de quartier

Les Ignissois aiment de plus en plus s'y retrouver. Nous fournissons à chaque demande les chaises et les tables.



Une démocratie locale réalisée Une maîtrise budgétaire au service des habitants

Démocratie locale



Nous avons réalisé comme prévu, un **référendum sur l'intercommunalité** au début de notre mandat.

Malheureusement un des vœux des ignissois n'a pu se réaliser, Masy ayant préféré intégrer une autre intercommunalité.

Le maintien de la poste à Igny-centre, le retrait des antennes relais de l'Orme des Assises ont été autant

d'occasions de montrer avec les habitants et les associations notre détermination à défendre collectivement notre qualité de vie.

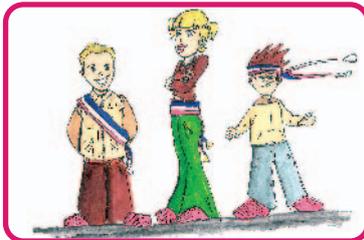
Nous avons créé avec les habitants **six comités de quartier, réelles instances de concertation**. De nombreux aménagements réalisés dans la ville l'ont été suite à des orientations préconisées en conseil de quartier.

Conseil municipal

Plus de **90% des délibérations** ont été approuvées par **l'ensemble des élus**, majorité et opposition confondues. Cela est l'illustration de notre volonté de travailler pour les Ignissois, avec cohérence et sérieux, en tenant compte de l'avis de tous.

Nous avons instauré le **quart d'heure citoyen**, où tous les Ignissois peuvent, en début de Conseils municipaux interpellier leurs élus.

Le conseil municipal des enfants



Nous avons mis en place en 2002, le conseil municipal des enfants élus par les élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles publiques d'Igny.

Avec eux, nous avons élaboré différents

projets : sécurisation aux abords des écoles, Pédibus, solidarité avec les enfants de Madagascar et d'Asie du sud-est.

La communication municipale au service des citoyens

Plus vivants, plus clairs, plus ouverts sur la ville et ceux qui la font vivre, Igny Mag et son supplément Igny Infos, vous donnent accès, chaque mois, à l'essentiel de

l'actualité municipale. Igny mag est passé de 6 à 10 publications annuelles.

Nous avons ouvert en 2006, **le site internet de la ville d'Igny www.ville-igny.fr**

Régulièrement actualisé, il donne en continu des informations locales.

Maîtrise budgétaire

Nous avons eu deux priorités budgétaires, depuis 2001 :

- conserver et améliorer les services publics **sans dérive des dépenses,**
- financer les investissements en **limitant le recours à l'emprunt.**

Grâce à la mise en place des outils informatiques adaptés et de procédures de contrôle budgétaire, nous avons pu **maîtriser les dépenses de fonctionnement** (charges de personnel, dépenses courantes des services, frais financiers...).

Par volonté de transparence et de rigueur budgétaire, **nous avons créé une commission achat**, avec participation des élus minoritaires, pour tous les marchés supérieurs à 15 000 €.

Pour les achats inférieurs à 15 000 € une procédure de mise en concurrence a été systématisée.

Tout ceci a permis une **baisse des dépenses de fonctionnement de la commune de 5 %** depuis quatre ans, en tenant compte de l'inflation.

Nous avons beaucoup plus investi pour notre Ville que ne l'ont fait nos prédécesseurs lors des trois précédents mandats, tout en conservant un niveau d'endettement raisonnable.

Du 1/01/2002 au 1/01/2008, deux chiffres importants ont suivi les évolutions suivantes :

- L'encours des emprunts est passé de 7 626 035 à 7 197 180 €.
- Les remboursements annuels sont passés de 1 257 482 à 1 254 100 €.

Ces chiffres vont sensiblement augmenter courant 2008 du fait de l'importante réalisation du 3^e gymnase.

Cette stabilité a été obtenue **en allant systématiquement chercher toutes les subventions ou participations possibles** auprès des partenaires de la Ville (CAPS, Conseil général, Conseil Régional, Etat...).

Nous avons signé avec l'Etablissement public foncier d'Île-de-France **une convention d'intervention foncière** qui nous permettra, par exemple, d'aménager **l'éco-quartier des Ruchères**.

Ensemble, continuons pour Igny

www.igny2008.fr

Ce document a été financé dans le cadre de la loi électorale, par les apports des candidats et les dons des citoyens. Les dons peuvent être effectués par chèque libellé à l'ordre de «AFEL conduite par Françoise Ribère» et adressés à : Alain Gennerat 6, rue Jean Macé. 91430 Igny - Pierre Dabit 12, rue Alfred de Vigny. 91430 Igny

Directeur de campagne : Raffi Ohannessian • ☎ 06 16 24 90 79 • Email : contact@igny2008.fr



Liste de rassemblement des forces de gauche, des écologistes et de démocrates issus du mouvement associatif

